

Lettre à lire attentivement, en famille

L'accueil de loisirs « Jeunes de Saint Médard » 2024/2025

Dans ce document de rentrée vous trouverez :

- Nouveauté pour l'année 2024/2025 Maternelle (2ans et demi-6 ans)
- Mercredi pour le plaisir
- Pédibus pour tous
- Vacances pour le plaisir
- L'aide à la scolarité
- Collégiens
- Soirées Jeux
- Adhérer à notre association
- Goûter familial cinéma
- Inscription à l'accueil de loisirs, explication des documents
- Comment payer ?
- Invitations, réunion d'information & fête 😊
- Remerciements

Nouveauté pour l'année 2024-2025 Maternelle !! 😊

Pédibus à partir de 2 ans et demi :

Nous accueillons pour les pédibus les enfants dès leur entrée en petite section (à partir 2 ans et demi). Nous demandons aux familles que le jeune de 2ans et demi soit propre et autonome aux toilettes, nous n'avons pas d'ATSEM (merci de fournir des changes, sait-on jamais...).

Mercredi pour les enfants de 2 ans et demi à 4 ans « nouveau fonctionnement » :

Dans le cadre d'un partenariat avec Sœur Rosalie nous avons accueillis les enfants de 3 ans à 5 ans dans l'école sur l'année 2023/2024. À la suite de cette expérience nous décidons de changer de fonctionnement et nous aurons donc un accueil de loisirs exclusif pour les enfants de 2 ans et demi à 4 ans l'école Sœur Rosalie pour **12 enfants maximum mercredi uniquement !** *A noter que durant les vacances scolaires nous accueillons uniquement les enfants à partir de 4 ans !!*

ATTENTION : Les enfants de **maternelle** doivent être autonome au goûter, toilettes (enlever son pantalon et savoir le remettre, savoir s'essuyer, être capable de savoir quand aller aux toilettes). Nous n'avons pas d'ATSEM pour la gestion des changes, pipi, caca (merci de fournir des changes, sait-on jamais...).

Nous profiterons des installations spécifiques de l'école pour cette tranche d'âge (sanitaires, lit pour le temps de repos).

Mercredi pour les enfants de 4/6 ans « nouveau fonctionnement » :

Désormais, les enfants de 4/6 ans seront accueillis à la **Maison des Jeunes de Saint Médard** dès 8h00 du matin 😊 . Nous serons ouverts pour 24 enfants.

A Noter : Durant les vacances scolaires seules les enfants qui ont 4 ans peuvent participer aux activités de l'accueil de loisirs. Il faut que l'enfant soit autonome aux toilettes, ne faisant plus la sieste car nous n'avons pas de lit à la MJSM.

Rappel :

Nous avons la possibilité d'accompagner les familles nombreuses sur demande en appliquant un abattement de 50% sur le tarif du 3^{ème} enfant inscrit d'une même fratrie. De même vous pouvez demander à bénéficier du fond de solidarité.

Mercredi pour les enfants de 6 ans et plus :

Tous les enfants de 6 ans et plus sont accueillis à la **Maison des Jeunes de Saint Médard** et répartis par tranche d'âge : 6/8 ans, 8/11 ans et collégiens.

Mercredi pour le plaisir, Tintin et Milou dans la bande dessinée

Motus et bouche cousue : c'est notre devise. -Oui, botus et mouche cousue : c'est votre devise."

Aujourd'hui nous proposons une multitude de temps de loisirs, ce qui permet aux jeunes de trouver ce qu'il souhaite après l'école ou pendant les vacances. Le lieu de lecture avec sa collection de livres, bd, la table de ping-pong, les jeux de sociétés, les duplos que l'on retrouve partout dans le forum, qui reste un plaisir pour les yeux (moins pour le rangement !), les incontournables baby-foot et bien évidemment la grande cour où règne une atmosphère de jeu, foot, tennis et surtout un endroit où l'imaginaire sans limite des jeunes crée un environnement qui va leur permettre de prendre du plaisir sans que la sonnerie de l'école interrompt ce moment entre amis.

Nous continuons avec un thème sur l'année et nous serons avec Tintin ! Avoir un thème permet d'avoir une référence commune, un langage commun. Pour l'équipe cela permet de mettre en place des activités en lien avec Tintin. Tout le monde peut se projeter, réfléchir à des décorations, créer des mises en scènes en lien avec le thème. Les enfants vont s'imprégner de la BD pour les journées du mercredi à venir. C'est également l'occasion de renouveler la bibliothèque avec les aventures de Tintin.

Avec Tintin, on va pouvoir voyager au travers de nombreux pays Amérique, Angleterre, Europe Centrale, Islande, ...

Outre l'aspect voyage, les rencontres avec les personnages comme le Capitaine Haddock et ses expressions (Bachibouzouk, mille millions de mille sabords, jeu du sparadra ...), Rackam le rouge, Professeur tournesol un génie un peu sourd mais génie avant tout, Hector le serviteur, le duo de policier Dupont et Dupond, le méchant Rastapopoulos bien présent pour déjouer les plans de Tintin mais tout cela ne tiens pas sans un Milou, incontournable et fidèle toujours récompensé par un os. Tintin n'est pas un simple personnage mais bien une personnalité forte, attachante, un héros sans pouvoir magique mais bien déterminé à faire le bien autour de lui. Nous inciterons les enfants et parents à lire la bande dessinée durant l'année 😊 .

Les mercredis, nous sommes ouverts à partir de 8h00 jusqu'à 19h00. Pour la qualité des relations et du travail de l'équipe d'animation, **merci de bien respecter les horaires.**

Tous les matins à 9h45, aura lieu une sensibilisation (petite scénette) afin de lancer la journée, le thème. L'équipe proposera des temps d'activité variées afin que les enfants vivent des temps de loisirs intenses et ludiques.

Les collégiens sont les bienvenus dès la fin des cours !

A 13h30, nous irons chercher les enfants des écoles BUFFON et BROSSOLETTE.

A 13h45, les animateurs proposeront des activités parfois plus longues comme des enquêtes, des chasses aux trésors, des grands jeux en groupe.

De 17h15 à 19h00, vous pourrez venir chercher vos enfants : fins de journée pour tous ^^.

A partir de 17h30, les collégiens peuvent partir.

Tout dépôt de dossier complet (fiche + règlement) amène obligatoirement à une confirmation de notre part par mail.

Avertir l'école :

Le contrôle des enfants sortant de l'école est effectué par un responsable de l'école, il faut explicitement signaler à l'école que votre enfant ne participe à aucune activité de l'école après 13h30. Il est ainsi autorisé à quitter l'école et prit en charge par les animateurs des « Jeunes de Saint Médard ».

Pedibus pour tous

Lundi, mardi, jeudi et vendredi pour le plaisir

Le Pédibus c'est quoi ?

Le pédibus est une initiative de l'accueil de loisirs qui permet de récupérer vos enfants devant les écoles après l'école (15h00, 16h30) et finir la journée avec nous à la Maison des Jeunes de Saint Médard jusqu'à 19h00. De « l'accompagnement scolaire » est proposé pour les jeunes à partir de 17h00 dans une salle, encadré par une équipe de bénévoles et salariés.

Une activité pour les 2 ans et demi / 5 ans est proposée :

Les jeunes participeront à des projets proposés par eux ou par l'équipe d'animation et pourront jouer dans la cour, au baby-foot, jouer aux jeux de sociétés, lire nos BD ou tout simplement papoter 😊.

Tout dépôt de dossier complet (fiche + règlement) est amené à une confirmation de notre part par mail.

Nouveauté pour l'année 2024-2025 exclusif aux enfants de Maternelle !! 😊

Pédibus de 2 ans et demi à 6 ans :

Nous accueillons pour les pédibus les enfants dès leur entrée en petite section (à partir 2 ans et demi). Nous demandons aux familles que le jeune de 2ans et demi soit propre et autonome aux toilettes, nous n'avons pas d'ATSEM pour la gestion des changes, pipi, caca (merci de fournir des changes, sait-on jamais...).

Nouveauté pédibus 2024/2025

Nous maintenons les mêmes accueils que l'an dernier, **sauf celui des écoles Saint Victor et Sainte Geneviève.**

Nouveauté en pédibus : nous allons désormais tous les jours devant l'école Brossolette.

Nous sommes ouverts à la mise en place d'un pédibus vers d'autres écoles mais cela nécessite de constituer un groupe d'enfants minimum, car cela engendre l'embauche de nouveaux animateurs.

Voici le fonctionnement des pédibus de la semaine pour l'année 2024/2025

Lundi 16h30 : Sœur Rosalie, Buffon, Brossolette, Saint Marcel

Mardi 15h00 : Buffon, Brossolette

Mardi 16h30 : Sœur Rosalie, Saint Marcel

Mercredi après-midi 13h30 : Buffon, Brossolette

Jeudi 16h30 : Sœur Rosalie, Buffon, Brossolette, Saint Marcel

Vendredi 15h00 : Buffon, Brossolette

Vendredi 16h30 : Sœur Rosalie, Saint Marcel

Fonctionnement du Lundi :

Nous serons présents dès 16h15/20 devant les écoles.

Une fois les enfants arrivés à la Maison des Jeunes de Saint Médard vers 17h, ils goûtent.

De l'accompagnement scolaire est proposé pour les jeunes de 17h à 18h dans une salle de la MJSM, encadré par une équipe de bénévoles et salariés.

Une activité pour les 3-5 ans est proposée après le goûter.

Les jeunes participeront à des projets proposés par eux ou par l'équipe d'animation et pourront jouer dans la cour, au baby-foot, jouer aux jeux de sociétés, lire nos BD ou tout simplement papoter 😊.

Vous venez les chercher à partir de 17h (fin du goûter 😊) jusqu'à 19h MAXI.

Fonctionnement du Mardi :

Nous serons présents dès 15h devant les écoles, une fois les enfants à la Maison des Jeunes de Saint Médard, certains font leurs devoirs, jouent. Nous accompagnons également les jeunes qui sont inscrits au catéchisme à l'église Saint Médard pour leurs séances.

Deuxième pédibus : nous serons présents dès 16h15/20 devant les écoles.

Une fois les enfants arrivés à la Maison des Jeunes de Saint Médard vers 17h, ils goûtent.

De l'accompagnement scolaire est proposé pour les jeunes de 17h à 18h dans une salle de la MJSM, encadré par une équipe de bénévoles et salariés.

Une activité pour les 3-5 ans est proposée après le goûter.

Les jeunes participeront à des projets proposés par eux ou par l'équipe d'animation et pourront jouer dans la cour, au baby-foot, jouer aux jeux de sociétés, lire nos BD ou tout simplement papoter 😊.

Vous venez les chercher à partir de 17h (fin du goûter 😊) jusqu'à 19h MAXI.

Fonctionnement du Mercredi 13h30 école BUFFON, BROSSOLETTE :

Une fois l'école et la pause méridienne terminées, nous serons présents dès 13h30 devant les écoles.

Ensuite chaque enfant rejoindra un groupe de sa tranche d'âge pour jouer l'après-midi.

Fonctionnement du Jeudi :

Nous serons présents dès 16h15/20 devant les écoles.

Une fois les enfants arrivés à la Maison des Jeunes de Saint Médard vers 17h, ils goûtent.

Nous accompagnons également les jeunes qui sont inscrits au catéchisme à l'église Saint Médard pour leurs séances.

De l'accompagnement scolaire est proposé pour les jeunes de 17h à 18h dans une salle de la MJSM, encadré par une équipe de bénévoles et salariés.

Une activité pour les 3-5 ans est proposée après le goûter.

Les jeunes participeront à des projets proposés par eux ou par l'équipe d'animation et pourront jouer dans la cour, au baby-foot, jouer aux jeux de sociétés, lire nos BD ou tout simplement papoter 😊.

Vous venez les chercher à partir de 17h (fin du goûter 😊) jusqu'à 19h MAXI.

Fonctionnement du Vendredi :

Nous serons présents dès 15h devant les écoles, une fois les enfants à la Maison des Jeunes de Saint Médard, ils jouent avant de goûter.

Deuxième pédibus : nous serons présents dès 16h15/20 devant les écoles.

Une fois les enfants arrivés à la Maison des Jeunes de Saint Médard vers 17h, ils goûtent.

Une activité pour les 3-5 ans est proposée après le goûter.

Les jeunes participeront à des projets proposés par eux ou par l'équipe d'animation et pourront jouer dans la cour, au baby-foot, jouer aux jeux de sociétés, lire nos BD ou tout simplement papoter 😊.

Vous venez les chercher à partir de 17h (fin du goûter 😊) jusqu'à 19h MAXI.

Le nombre de place étant limité, les Pédibus doivent être réguliers. Nous privilégions les inscriptions au trimestre ou annuel. Le paiement s'effectue dès l'inscription. Il est possible de s'inscrire sur un demi-trimestre.

Si votre enfant est absent, merci de nous informer par mail avant 14h - jeunesdesaintmedard@mjsm.fr. Si nous devons à répétition vous contacter en cas d'absence nous serions contraints d'arrêter le service.

Nous fermons tous les jours à 19h.

Tout dépôt de dossier complet (fiche + règlement) amène obligatoirement à une confirmation de notre part par mail.

Avertir l'école :

Le contrôle des enfants sortant de l'école est effectué par un responsable de l'école, il faut explicitement signaler à l'école que votre enfant ne participe à aucune activité de l'école après 15h ou 16h30. Il est ainsi autorisé à quitter l'école et prit en charge par les animateurs des « Jeunes de Saint Médard ».

Vacances pour le plaisir

Pour les enfants qui restent à Paris, nous proposons des vacances thématiques (Toussaint, Noël, Hiver, Pâques, Été). Nous mettons en place des activités autour de l'autonomie où le jeune va construire sa semaine avec des sorties, des découvertes, des rencontres en sollicitant son imaginaire.

Nous fermons tous les jours à 19h00.

Tout dépôt de dossier complet (fiche + règlement) amène obligatoirement à une confirmation de notre part par mail.

A Noter : Durant les vacances scolaires seules les enfants qui ont 4 ans peuvent participer aux activités de l'accueil de loisirs dans la limite des places disponibles. Il faut que l'enfant soit autonome aux toilettes, ne faisant plus la sieste car nous n'avons pas de lit à la MJSM.

Vacances pour les enfants de 4/6 ans :

Dans la limite de 24 places, nous accueillons les jeunes à la **Maison des Jeunes de Saint Médard**.

RAPPEL: Les enfants de **maternelle** doivent être autonome au goûter, toilettes (enlever son pantalon et savoir le remettre, savoir s'essuyer, être capable de savoir quand aller aux toilettes). Nous n'avons pas d'ATSEM pour la gestion des changes, pipi, caca (merci de fournir des changes, sait-on jamais...).

Vacances pour les enfants de 6 ans et plus :

Tous les enfants de 6 ans et plus sont accueillis à la **Maison des Jeunes de Saint Médard** répartis par tranche d'âge, 6/8 ans, 8/11 ans et collégiens.

L'aide aux devoirs

Mis en place en 1991, ce projet est toujours inscrit à l'accueil de loisirs et fait partie intégrante de notre histoire. Nous donnons la possibilité aux jeunes de faire leurs devoirs autour d'une table « ronde » avec plusieurs autres enfants d'écoles et d'âges différents. Tout cela est encadré par une équipe de bénévoles composée en grande partie de parents dont les enfants ont fréquenté la structure il y a très longtemps !

A partir du 9 septembre 2024, les enfants trouveront une salle ouverte, les lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h. après le goûter pour effectuer les devoirs. Une fois les devoirs terminés, ils ont la possibilité de profiter de l'accueil de loisirs pour se détendre.

Les collégiens sont les bienvenues. Nous avons eu l'honneur de suivre des jeunes de 3eme ayant obtenu leur brevet ! 😊

Une réunion d'information et d'inscription est prévue le **lundi 16 septembre 2024 de 18h15 à 19h00** avec les parents.

Collégiens

Pour les collégiens, nous nous efforçons de travailler avec eux pour les soutenir dans leurs projets et développer leur autonomie par l'intermédiaire de jeux. Nous avons des subventions exclusives au développement du groupe des collégiens ce qui permet de proposer d'avantages de sorties extérieures payantes (bowling, cinéma, Parc-Astérix, ...).

Nous avons la possibilité d'accompagner les familles nombreuses sur demande en appliquant un abattement de 50% sur le tarif du 3^{ème} enfant inscrit d'une même fratrie. De même vous pouvez demander à bénéficier du fond de solidarité

Pédibus collégiens

Les collégiens peuvent venir seul à la maison des jeunes sur le temps du Pédibus pour faire leurs devoirs, jouer, retrouver les amis. Le cout est de 1€ par heure avec le goûter inclus grâce à l'aide de la CAF.

Mercredi collégiens

Dès le 4 septembre 2024, nous accueillons les collégiens après les cours. Nous avons conscience que leurs horaires peuvent varier, c'est pourquoi dès le matin le jeune peut être accueilli et en cas d'absence d'un professeur au collège, il est bienvenu à la MJSM.

A partir de 10h00 jusqu'à 13h45, il profitera d'un temps de jeu puis mangera dans la même salle que le groupe des « grands » 8/11 ans.

A partir de 13h45, le groupe de collégien se forme accompagné d'un animateur pour proposer des activités.

Départ possible à partir de 17h30. - Nous fermons tous les jours à 19h00.

Vacances scolaires collégiens

Durant les vacances scolaires, les collégiens bénéficient d'une grande autonomie et une certaine responsabilisation, car nous les accompagnons dans leur « grandissement » étant conscient que par moment nous sommes dans des situations qui réclament un dialogue avec vous, parents, vos jeunes et nous ! :).

En s'appuyant sur le thème, dès le premier jour le groupe et l'équipe d'animateur composent le planning de la semaine (cuisine, sorties jeux, sorties extérieurs, activités de création, ...).

Nous fermons tous les jours à 19h00.

Soirées jeux

Tout commença le vendredi 25 janvier 2019, l'équipe d'animation qui aime jouer aux jeux de société a eu l'envie d'explorer des jeux plus longs, plus difficiles avec les grands. C'est alors que le projet a vu le jour, on a commencé à 6, désormais nous sommes plus de 40 jeunes par soirée.

Nous sommes attachés aux jeunes, surtout quand ils grandissent et partent vers de nouveaux horizons. Certains changent d'arrondissement et n'ont plus la possibilité de venir après les cours ou les mercredis. Nous souhaitons continuer à proposer, en dehors des vacances et mercredis, des « soirées jeux » pour les collégiens/lycéens. Autour d'un jeu de société, d'un film, d'un grand jeu télévisé, d'une sortie hors les murs, nous nous réunissons pour passer du temps ensemble et les amis se retrouvent plus facilement. Les enfants qui ont changés de collège, de quartier, retrouvent les anciens de Saint Médard. C'est ainsi qu'on retrouve des jeunes de terminale jouer aux jeux de société avec des plus jeunes car eux-mêmes ont été jeunes dans ces soirées.

Horaire de la soirée : 18h00 mise en place / 21h30 fin de la soirée, tout le monde rentre à la maison =).

Aujourd'hui les soirées jeux sont gratuites grâce à l'aide de la CAF.

Goûter cinéma familial

L'idée est de se retrouver le dimanche après-midi autour d'un film avec les enfants et leurs parents, puis déguster un goûter tous ensemble pour terminer en beauté.

Durant l'année 2023/2024 les films projetés étaient autour de Lucky Luke, il est fort possible que les films de 2024/2025 soient autour de Tintin et Milou 😊.

Pour l'année 2024/2025, nous allons proposer plusieurs dates de « goûter familial ».

Vous pouvez noter dès à présent la prochaine date le dimanche 29 septembre 2024 de 15h00 à 18h00.

Adhérer à notre association

Pour adhérer aux « jeunes de saint médard » pour l'année 2024/2025, il faut participer au moins à une activité et verser sa cotisation : 5€ pour les moins de 20 ans, 10€ pour les plus de 20 ans. Vous devenez donc adhérent de l'association. Nous vous intégrons à notre mailing list. Vous recevez par mail les inscriptions en amont des vacances, mercredis, pédibus par rapport à la mise en ligne sur notre site internet.

Inscription à l'accueil de loisirs « Jeunes de Saint Médard »

Vous trouverez dans ce courrier cinq documents :

OBLIGATOIRE 😊

La « Fiche adhésion 2024-2025 », 5€ d'adhésion annuelle. Vous devenez donc adhérent de l'association. Nous vous intégrons à notre mailing list. Vous recevez par mail les inscriptions en amont des vacances, mercredis, pédibus par rapport à la mise en ligne sur notre site internet.

PEDIBUS : deux documents :

La fiche « *PEDIBUS inscription septembre décembre 2024* », des lundis, mardis, jeudis et vendredis, 5€ par jour / pédibus jusqu'au 31 décembre 2024. Si vous souhaitez inscrire votre enfant au pédibus. Il faut entourer ou cocher les jours dont vous avez besoin.

+

La « *Fiche PEDIBUS 2024-2025* », c'est le document que l'on donne à l'enfant à la sortie de l'école avec sa **photo**.

MERCREDI : deux documents :

La fiche « *MERCREDI inscription septembre décembre 2024* », 6€ la demi-journée ou 12€ la journée jusqu'au 31 décembre 2024. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour les mercredis. Il faut entourer ou cocher les jours dont vous avez besoin.

+

La « *Fiche PEDIBUS MERCREDI 2024-2025* », c'est le document que l'on donne à l'enfant à la sortie de l'école avec sa **photo**. - uniquement et obligatoirement pour les enfants de Buffon et Brossolette qui prennent le Pédibus du mercredi.

Avertir l'école :

Le contrôle des enfants sortant de l'école est effectué par un responsable de l'école, il faut explicitement signaler à l'école que votre enfant ne participe à aucune activité de l'école après 13h30, 15h ou 16h30. Il est ainsi autorisé à quitter l'école et prit en charge par les animateurs des « Jeunes de Saint Médard ».

Nous fermons tous les jours à 19h00.

Comment payer ?

Tous les règlements se font par chèque, pas de règlement par virement ou par carte bancaire.

Chaque chèque doit correspondre à une inscription « adhésion + pédibus » ou « adhésion + mercredi ».

Vous avez la possibilité de faire un chèque pour la famille, cependant pour faciliter la comptabilité, nous préférons avoir un chèque par enfant et par inscription 😊.

Merci d'éviter de faire un chèque global « adhésion + pédibus + mercredis » !!

ATTENTION : l'accueil des mercredis, en particulier chez les tout-petits où le nombre de place est limité, est avant tout proposé aux enfants qui viennent régulièrement à l'accueil de loisir, ainsi qu'aux fratries.

Invitations réunion d'information & fête 😊

Pour les nouveaux arrivants sur le quartier, mais aussi pour tous ceux qui le souhaitent, l'association « Jeunes de Saint Médard » vous propose une réunion d'information sur ses activités le

Jeudi 29 aout 2024 à 18h

Une autre invitation, plus festive et conviviale pour fêter la fin des vacances et la rentrée scolaire 2024 sera le

Vendredi 30 Aout 2024 à 18h00

Il y aura du jus pour les plus petits, les adultes viennent avec leur boisson. On fournit les verres et les chips ! 😊

Remerciements (encore et toujours) !!!

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

N° de sécurité sociale dont l'enfant est un ayant droit :

.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....

N° de téléphone 1 :

N° de téléphone 2 :

Observations particulières concernant l'enfant :

.....

Personne autorisées à venir chercher votre enfant :

.....

Concernant les activités

Je soussigné (e) autorise mon enfant

- à quitter seul l'accueil de loisirs à la fin des activités (12h15 le matin, à partir de 17h30 l'après-midi)

OUI

NON

- à participer à toutes les activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs :

OUI

NON

Je soussigné (e)
responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

Les données ne sont pas partagées avec des organismes extérieurs de la maison des Jeunes de saint Médard. Conformément à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 20 juin 2018, et au règlement européen du 27 avril 2016, la personne signataire de ce document bénéficie d'un droit d'accès, d'information, de rectification, d'un droit d'opposition et de limitation à un traitement, d'un droit à l'oubli et à la portabilité des informations qui la concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Le montant de l'adhésion annuelle est de 5 euro.

Ordre de règlement : Jeunes de Saint Médard

La caisse d'allocations familiales, qui nous accorde une subvention de prestation de service nous demande la photocopie de l'attestation Vitale du parent dont l'enfant est un ayant droit. Merci de bien vouloir la joindre au dossier.

Jeunes de saint Médard - mjsm -3, rue du Gril -75005 Paris - 01 43 31 44 84

Un enfant par fiche

Année 2024-2025

FICHE D'ADHÉSION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

JEUNES DE
SAINT MÉDARD 

Nom :

Prénom :

Adresse et code postal :

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Date de naissance :

Ecole, collège et classe fréquentées par l'enfant :

.....

Renseignements sanitaires concernant l'enfant

VACCINATION : remplir à partir du carnet de santé et joindre les photocopies des pages concernées

Vaccins & Dates

DT POLIO

Tétracoq

Bcg

Hépatite B

R.O.R

Coqueluche

Autre

Allergies

Asthmes Oui Non

Alimentaire Oui Non

Médicamenteuse Oui Non

Renseignements médicaux concernant l'enfant, Indiquez si l'enfant a eu des difficultés de santé :
(Maladies, accidents, allergies, hospitalisations)

.....

Votre enfant suit-il actuellement un traitement ?Oui Non

Si oui, lequel ?

(si l'enfant doit suivre un traitement merci de fournir le PAI)

Association d'Education Populaire (1) depuis 1977, l'association les "Jeunes de Saint Médard" a été créée en 1931 par l'abbé BRONGNIART. Elle a pour but de "susciter et de soutenir dans un esprit évangélique des activités d'éducation populaire de formation" pour les jeunes du quartier.

Elle propose des activités (2) ouvertes à tous en favorisant l'intergénérationnel, le lien social et le mieux vivre ensemble.

Des activités où se tissent des liens d'amitié entre ses membres, où l'on favorisera l'écoute et le dialogue entre les personnes, la valorisation de chacun, et où l'on se donnera des occasions et des moyens de vivre une solidarité concrète.

Dans le cadre de son Accueil de Loisirs, elle propose les **Lundis, Mardis, Mercredis, jeudis et Vendredis Pour le plaisir**, une **aide aux devoirs** et les **Vacances pour le Plaisir**. Notre projet éducatif ainsi que les projets pédagogiques sont disponible sur simple demande.

Accueil de Loisirs de la Maison Saint Médard

"Mercredi pour le plaisir"

Cette année, l'inscription aux "Mercredis pour le plaisir" nécessite une inscription préalable qui donne lieu à une confirmation.

Tous les mercredis de l'année scolaire 2024-2025, les jeunes de 3 à 16 ans sont accueillis de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. (voir le dossier d'inscription sur notre site).

- Le matin

À **9h45**, la journée s'ouvrira par une sensibilisation au **thème de la journée**. Pour les enfants de 6 à 12 ans, à partir de 10h00 : activités manuelles et de création.

Pour les enfants de 3 à 5 ans : activités manuelles, petites sorties, jardins et squares du quartier, musée, cinéma ou des activités d'intérieur (groupe limité en nombre)

- L'après-midi

À partir de 13h45, les jeunes de 6 à 14 ans alternent des activités extérieures (grands jeux, rallye-musée, cinéma ...) et des jeux dans les locaux. Les jeunes sont répartis, sauf journée ou jeu exceptionnel en groupe d'âge.

Les enfants de 3 à 5 ans : activités d'expression corporelle et manuelle, ainsi que de petites sorties.

Les enfants peuvent venir le matin, l'après-midi, ou toute la journée. En fonction de la situation sanitaire, les jeunes qui ne peuvent rentrer chez eux pour déjeuner pourront pique-niquer à partir de 12h30 dans une salle mise à leur disposition ou leur salle d'activité. Le repas est surveillé. Les enfants doivent être autonome pour manger. Ils ont la possibilité de faire réchauffer leur repas dans un four à micro-ondes.

le départ des enfants est possible à partir de 17h30.

De 17h30 à 19h00, il sera proposé aux enfants qui restent des activités d'intérieur ou dans la cour.

Le **programme** de l'Accueil de Loisirs est affiché à la **Maison des Jeunes** et est disponible en vous inscrivant. *Pour le recevoir par e-mail, inscrivez-vous à jeunesdesaintmedard@mjsm.fr*

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi pour le plaisir

A la demande des familles, nous avons mis en place un centre de loisirs les Lundi, Mardi Jeudi et Vendredi de 15h00 à 19h00 avec une possibilité de pédibus entre certaines écoles et la maison des jeunes. Les modalités d'inscription sont précisées dans le dossier PEDIBUS et téléchargeables sur notre site.

Vacances pour le Plaisir

Nous insistons sur la notion de vacances qui sont **propices à la mise en œuvre de projets pédagogiques originaux**, de sorties à la journée sous-tendues par un fil conducteur. Par exemple: "Les super-héros de saint Médard" "En avant les histoires", "les duos de choc", "Noël à la cooooooool", "Musiques du monde".....

Notre objectif est d'**offrir au plus grand nombre de réels temps de vacances et de détente** qui favorisent la responsabilisation et l'épanouissement de la personne. Les collégiens de 11 à 15 ans se voient proposer de activités spécifiques.

L'Aide aux Devoirs

L'aide aux devoirs est proposée aux jeunes du quartier et de la maison le **Lundi et le Jeudi de 16h30 à 18h30 pour les écoliers et le mardi pour les collégiens** (inscription individuelle après entretien). Une équipe de bénévoles compétents (étudiants, parents, grands-parents) accompagne les jeunes dans leurs devoirs et leurs leçons.

Les Ateliers collégiens-lycéens et intergénérationnels

Des soirées jeux sont organisées chaque mois pour brasser et amuser nos jeunes "anciens du centre de loisirs et leurs amis. Egalement, un atelier sculpture le mardi de 18h30 à 21h00. Ces ateliers sont ouverts aux jeunes de plus de 11 ans et aux adultes.

Adhésion à notre association et Tarifs

Les activités que nous proposons ne sont ouvertes qu'à leurs adhérents.

Inscription du 01/09/2024 au 31/08/25 Tarif plein : 10 € Tarif réduit (-20 ans) : 5 €
Tarif jusqu'au 31/12/24 :

Demi-journée (4 heures) : à partir de 6 euro la demi-journée, 5 euro pour le pédibus.

Tarif des Vacances pour le Plaisir : Journée : à partir de 12 euro

Aide aux devoirs : à partir de 5 euro par trimestre pour un jour d'aide aux devoirs hebdomadaire.

Dons

L'association est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif et de ce fait est habilitée à recevoir des dons de particuliers ou de personnes morales (entreprise). Pour tout don supérieur ou égal à 30 euro, un reçu fiscal vous sera délivré par l'association. **Demandez le formulaire à l'accueil.**

*(1) L'association les "Jeunes de Saint Médard" est agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, est adhérente à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs) et bénéficie de la subvention de prestation de service de la Caisse d'Allocation Familiale de Paris. Nous sommes adhérent à la **Charte de Qualité de la CAF.***

(2) Bien que nous soyons assurés en Responsabilité Civile pour les activités de notre association, nous sommes dans l'obligation de vous informer (art. L 227-5) qu'il est dans votre intérêt que votre enfant soit couvert par une assurance personnelle.

PÉDIBUS LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

Fiche complémentaire d'inscription à l'accueil de loisirs "Jeunes de Saint Médard" 2024 / 2025

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Date de naissance :

Ecole et classe fréquentées :

.....



Merci d'entourer ou cocher votre école

Ecole BUFFON
Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

Ecole SŒUR ROSALIE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30

Ecole BROSOLETTTE
Lundi et jeudi 16h30, mardi, vendredi 15h00

Ecole ARBALETE
Jeudi 16h30

Ecole SAINT MARCEL
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30

Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 15h00 à 19h00 et autorise les animateurs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les jours suivants :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

A être accompagné au catéchisme organisé par la Paroisse Saint Médard. (inscription séparée)
le mardi de 16h00 à 17h15 ou le jeudi de 17h15 à 18h30

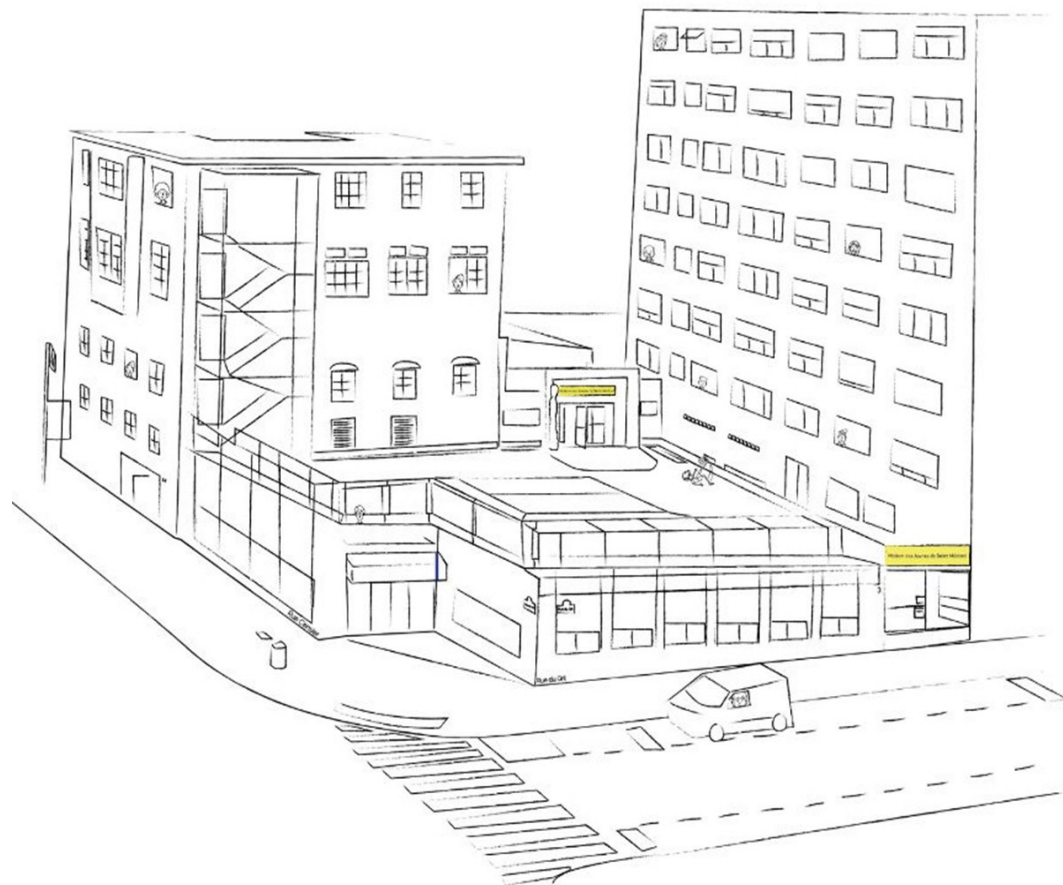
OUI

NON

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant 12h00

Date : Signature :

Tu peux te dessiner arrivant à la Maison des Jeunes avec tes animateurs



PÉDIBUS INSCRIPTION du lundi 2 septembre au vendredi 20 décembre 2024 inclus

Si votre enfant vient régulièrement à l'accueil de loisirs de la MJSM, merci de bien vouloir régler par chèque pour les deux mois ou les quatre mois. Nous pouvons également encaisser les chèques en différé. Pour ceux qui rencontrent des difficultés financières, retournez-nous ce papier en nous indiquant que vous réglerez plus tard. Nous pouvons si besoin éditer des devis et factures pour des aides sociales.

Participation financière jusqu'au 31/12/2024 :

À partir de 5 euro par enfant la demi-journée avec le pédibus. Pour les enfants qui vont au catéchisme, c'est 4 euro. Merci de faire le calcul !! Pour les enfants qui viennent tout seul, c'est un 1 euro par heure.

Merci d'entourer ou cocher ce qui vous convient

NOUVEAUTÉ : Vous souhaitez inscrire votre enfant pour toute l'année 2024-2025

OUI NON

Dans ce cas, les jours choisis seront reportés automatiquement sur le trimestre suivant

Septembre

- | | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi 2 | <input type="checkbox"/> Lundi 9 | <input type="checkbox"/> Lundi 16 | <input type="checkbox"/> Lundi 23 |
| <input type="checkbox"/> Mardi 3 | <input type="checkbox"/> Mardi 10 | <input type="checkbox"/> Mardi 17 | <input type="checkbox"/> Mardi 24 |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 5 | <input type="checkbox"/> Jeudi 12 | <input type="checkbox"/> Jeudi 19 | <input type="checkbox"/> Jeudi 26 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 6 | <input type="checkbox"/> Vendredi 13 | <input type="checkbox"/> Vendredi 20 | <input type="checkbox"/> Vendredi 27 |
| <input type="checkbox"/> Lundi 30 | | | |

Octobre

- | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Mardi 1 | <input type="checkbox"/> Lundi 7 | <input type="checkbox"/> Lundi 14 |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 3 | <input type="checkbox"/> Mardi 8 | <input type="checkbox"/> Mardi 15 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 4 | <input type="checkbox"/> Jeudi 10 | <input type="checkbox"/> Jeudi 17 |
| | <input type="checkbox"/> Vendredi 11 | <input type="checkbox"/> Vendredi 18 |

Novembre

- | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi 4 | <input type="checkbox"/> Lundi 18 | <input type="checkbox"/> Lundi 25 |
| <input type="checkbox"/> Mardi 5 | <input type="checkbox"/> Mardi 19 | <input type="checkbox"/> Mardi 26 |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 7 | <input type="checkbox"/> Jeudi 21 | <input type="checkbox"/> Jeudi 28 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 8 | <input type="checkbox"/> Vendredi 22 | <input type="checkbox"/> Vendredi 29 |

Décembre

- | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi 2 | <input type="checkbox"/> Lundi 9 | <input type="checkbox"/> Lundi 16 |
| <input type="checkbox"/> Mardi 3 | <input type="checkbox"/> Mardi 10 | <input type="checkbox"/> Mardi 17 |
| <input type="checkbox"/> Jeudi 5 | <input type="checkbox"/> Jeudi 12 | <input type="checkbox"/> Jeudi 19 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 6 | <input type="checkbox"/> Vendredi 13 | <input type="checkbox"/> Vendredi 20 |

Total des lundis13 soit 13*5 = 65 €

Total des mardis14 soit 14*5 =70 €

Total des jeudis14 soit 14*5 =70 €

Total des vendredis14 soit 14*5 =70 €

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi nous proposons aux enfants des activités dans notre centre de loisirs. L'enfant y trouvera un espace ludique et éducatif en libre accès. Chaque enfant pourra laisser libre cours à sa créativité en participant aux activités proposées qu'il pourra choisir. Il pourra prendre son temps pour papoter, jouer avec ses copines et ses copains. Il pourra également faire ses devoirs et/ou apprendre ses leçons.

Les enfants de petite section doivent être autonome au goûter, aux toilettes enlever son pantalon et le remettre, savoir s'essuyer, et être capable de savoir quand aller aux toilettes !!!). Nous n'avons pas d'ASEM pour cela !!!

Nos animateurs accompagneront vos enfants dans toutes les étapes de l'après-midi. La fermeture se fait à 19h00. Merci de prévoir un plan B en cas de retard. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas de perturbation de métro, merci de nous prévenir au 01 43 31 44 84 au moment où cela se produit et de prévoir un plan B en parallèle.

Nous fournissons le goûter !!!

Les enfants inscrits au catéchisme, après avoir goûté, sont accompagnés par les animateurs à la paroisse le mardi à 16h15 ou le jeudi à 17h00, et peuvent être ramenés à la maison des jeunes dès la fin du catéchisme jusqu'à ce qu'on vienne les chercher.

**Bien vivre sa journée à l'accueil de loisirs
de la Maison des Jeunes de Saint Médard :
c'est venir avec son grand sourire et sa bonne humeur !!!!!**

Montant du chèque à l'ordre des "Jeunes de saint Médard" :

Nom et prénom de ou des enfant (s) :

.....

Ecole et classe :

.....

Adresse Mel :

.....

Date : Signature :

MERCREDI INSCRIPTION du 4 septembre au 18 décembre 2024

Si votre enfant vient régulièrement à l'accueil de loisirs de la MJSM, merci de bien vouloir régler par chèque pour les deux mois ou les quatre mois. Nous pouvons également encaisser les chèques en différé. Pour ceux qui rencontrent des difficultés financières, retournez-nous ce papier en nous indiquant que vous réglerez plus tard. Nous pouvons si besoin éditer des devis et factures pour des aides sociales.

Participation financière jusqu'au 31/12/2024 :
6€ euro par enfant la demi-journée.

NOUVEAUTÉ : Vous souhaitez inscrire votre enfant pour toute l'année 2024-2025

OUI NON

Dans ce cas, les demi-journées choisies seront reportés automatiquement sur le trimestre suivant

Septembre

Mercredi 4	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 11	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 18	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 25	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi

Octobre

Mercredi 2	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 9	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 16	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi

Novembre

Mercredi 6	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 13	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 20	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 27	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi

Décembre

Mercredi 4	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 11	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi
Mercredi 18	<input type="checkbox"/>	Matin	<input type="checkbox"/>	Après-midi

Merci d'entourer ou cocher vos choix
et de bien indiquer le nom de l'enfant à sur la 2ème page.

Le total des 1/2 journées se monte à $14 \times 6€ = 84 €$

le total des journées se monte à $14 \times 12€ = 168 €$

Bien vivre sa journée du mercredi à l'accueil de loisirs de la Maison des Jeunes :

- Montrer son plus beau sourire à l'accueil !)
- Avoir un sac à dos avec son repas dans un sac isotherme
- Prévenir par mail si une autre personne que vous vient chercher votre enfant
- De respecter les horaires de 8h00 à 9h45 le matin, transition repas de 11h30 à 13h45 puis le soir de 17h15 à 19h00.

Merci de prévoir un plan B en cas de retard. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas de perturbation de métro, merci de nous prévenir au 01 43 31 44 84 au moment où cela se produit et de prévoir un plan B en parallèle.



Les enfants peuvent apporter des jouets personnels (cartes à jouer, toupie, etc...), s'ils sont une gêne au bon déroulement des activités, ils seront déposés au bureau et récupérés à 17H30.

Pour les familles nombreuses !!!

Vous pouvez faire valoir un abattement de 50% sur le tarif du troisième enfant accueilli avec sa fratrie sur la journée.

Montant du chèque à l'ordre des "Jeunes de saint Médard" :

Nom et prénom de ou des enfant (s) :

.....

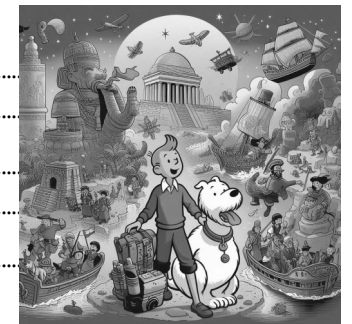
Ecole et classe :

.....

Adresse Mel :

.....

Date : Signature :



PÉDIBUS LES MERCREDIS 2024-2025

Fiche ENFANT MERCREDI à l'accueil de loisirs "Jeunes de Saint Médard"

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Date de naissance :

Ecole et classe fréquentées :

.....

PHOTO
Tu as le droit de
- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace

Merci d'entourer ou cocher votre école

Ecole **BUFFON**
13h30

Ecole **BROSSOLETTE**
13h30

Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 13h30 à 19h00 et autorise les animateurs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les mercredis :

Maternelle
(Buffon)

Primaire

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant 10h00

Date : Signature :





« Les Jeunes de Saint Médard »

Association de loi 1901 à but non lucratif

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du Gril

tél. : 01 43 31 44 84

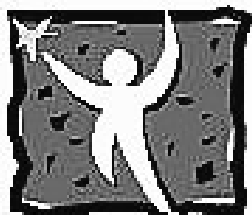
mjasm@club-internet.fr

jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONS

2024

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2024, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par
le ministère de la jeunesse et sports
au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2022, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :

Sur un chiffre d'affaire de 268.957 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	58,77%	Alimentation - Goûter	3,11%
Subvention PS - CAF	24,84%	Fournitures administratives	0,11%
Appel à projet CAF		Activités pédagogiques	5,22%
Aide à l'emploi et à la formation	9,40%	Charges locatives	7,04%
Dons et aide	6,99%	Transport	0,73%
		Affranchissement - Télécom	0,32%
		Salaires , traitement, charges	82,17%
		Adhésions, cotisations et divers	0,04%
		Formations des bénévoles	1,26%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (120 euro) et le nombre de donateurs ont été sans différences notables en 2023. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2024. Pour les entreprises, merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2024.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.